
Communiqué de PRESSE
La Rochelle le 3 novembre 2020

Aidons les bailleurs privés et les petits commerçants à préserver la vitalité des centres-villes !

Les propriétaires privés sont des acteurs économiques, partenaires des petits commerçants. Ils animent et font vivre nos villes, nos bourgs et nos villages.

Ensemble, ils participent à la revitalisation et au développement économique de l'ensemble des territoires de France. Oui, propriétaires et commerçants investissent dans l'avenir et l'économie réelle. La pérennité de l'activité économique de l'ensemble de nos territoires est vitale.

L'UNPI soutient depuis le départ le dispositif Action Cœur de Ville tant sur l'habitation que le commerce. Des efforts, importants, sont déployés depuis de nombreuses années pour maintenir et développer l'activité dans nos communes. Il est indispensable de poursuivre ce travail pour ne pas anéantir ces efforts. Au-delà de la typologie de commerce, la distorsion de concurrence ne doit pas s'opérer en fonction des territoires : n'oublions pas à nouveau les villes moyennes et le monde rural.

L'UNPI, la Fédération des propriétaires bailleurs, soutient les propriétaires et les commerçants. Elle demande notamment :

- Que la réouverture des commerces le samedi 14 novembre soit un objectif ;
- Que le crédit d'impôts déjà proposé pour les bailleurs consentant librement à des annulations de loyers, traitées au cas par cas, soit porté au minimum de 50% des remises temporaires de loyers. Les modalités de la mesure doivent être claires et non restrictives ;
- Que le paiement des charges locatives des locaux commerciaux soit maintenu pour ne pas déstabiliser les copropriétés mixtes d'habitations et de commerces.

L'UNPI rappelle enfin que tout moratoire généralisé sur les loyers serait une catastrophe économique. Les impôts fonciers ont bien été prélevés en totalité cette année le 26 octobre.